SYNTHÈSE

L'épreuve de la participation en protection de l'enfance : vécus et représentations des parents et des professionnels au sein du milieu ouvert

MEVEL Ellie, QUERREC Antoine

La participation des usagers dans le secteur médico-social s'est peu à peu instituée comme une norme. Néanmoins, les professionnels de terrain et les personnes accompagnées peuvent rencontrer des difficultés à se saisir des logiques participatives. En protection de l'enfance, la participation des parents est d'autant plus problématique que cette démarche s'inscrit dans une relation parfois paradoxale entre aide et contrôle. Ainsi, la littérature en sciences sociales a souligné les nombreux freins (organisationnels, structurels et relationnels) qui limitent la mise en application de cette démarche. Dans ce contexte, la présente recherche porte sur le vécu des parents et des professionnels *à l'épreuve* de la participation au sein du milieu ouvert de la protection de l'enfance. En s'appuyant sur une démarche qualitative, par entretiens et observations, elle questionne l'appropriation des logiques participatives par les parents et les professionnels. Comment les professionnels impliquent-ils les parents ? Quelles stratégies mettent-ils en place pour répondre aux injonctions à la participation ? Comment les parents composent, s'opposent, résistent ou adhèrent aux logiques participatives qui encadrent les mesures de protection de l'enfance ?

Méthodologie

La recherche repose sur un recueil de données qualitatives à partir d'entretiens semis directifs auprès de professionnels (n=25) exerçant en milieu ouvert (éducateurs, psychologues, cadres de service) et de parents (n=20) concernés par une mesure administrative ou judiciaire. La recherche s'appuie également sur des observations réalisées au sein de deux structures implantées en Seine Maritime qui gèrent des mesures de milieu ouvert.

Les représentations associées à la participation

Le premier chapitre porte sur les représentations des professionnels à l'égard de la participation des parents. Il souligne à quel point ce terme, qui s'est progressivement intégré dans le vocabulaire de l'action publique, demeure peu approprié par les professionnels de terrain. La notion apparaît, en effet, peu stabilisée et rarement investie collectivement. Les professionnels interrogés la décrivent comme floue et relevant davantage d'un lexique politique et institutionnel que d'un outil opérationnel ancré dans les pratiques quotidiennes. Ainsi, les professionnels préfèrent lui substituer des termes plus familiers (adhésion, alliance, activation) qui reflètent une conception relationnelle et instrumentale du travail avec les familles, sensiblement éloignée d'une logique fondée sur les droits et le pouvoir d'agir.

Bien que les définitions varient selon les acteurs, la participation se concrétise néanmoins dans des ajustements de posture et la mise en place d'espaces collectifs destinés aux parents (ateliers, groupes de parole, etc.). Ces initiatives collectives restent toutefois perçues comme des outils au service de la mesure, plutôt que comme de véritables lieux d'expression et de pouvoir (re)donnés aux parents. Si ces espaces « concédés » bénéficient certes aux familles, ils demeurent cependant évalués à l'aune d'objectifs éducatifs. Une conception plus émancipatrice de la participation, fondée sur le droit à une implication réelle des familles et sur un changement de paradigme institutionnel, demeure quant à elle minoritaire et souvent cantonnée au registre des intentions ou des perspectives lointaines.

Par ailleurs, les initiatives participatives sont fréquemment présentées sous l'angle de l'innovation ou de l'expérimentation. Cette assignation à la nouveauté fragilise leur pérennisation : portées par des individus isolés, peu formalisées et rarement capitalisées par écrit ou au sein des équipes, elles s'éteignent souvent avec le départ de leur initiateur. L'absence de mutualisation, de réflexivité collective et de portage institutionnel condamne la participation à un éternel recommencement, usant progressivement les professionnels les plus engagés.

Ce chapitre met ainsi en évidence l'importance de la définition que les professionnels donnent à la participation, celle-ci influençant directement les modalités concrètes de sa mise en œuvre.

La participation dans les pratiques professionnelles

Le deuxième chapitre vise à identifier les freins et les leviers qui entravent ou favorisent la participation du point de vue des pratiques professionnelles. Il porte sur les stratégies que mettent en œuvre les professionnels pour répondre, contourner et, plus largement, composer avec les incitations à la participation.

Au premier regard, la participation des parents au sein du milieu ouvert apparaît assez limitée au sein des structures étudiées. Celle-ci se limite bien souvent à l'accès à l'information, à des questionnaires de satisfaction et de façon très partielle au recueil des attentes et des besoins des parents au sein des documents administratifs. Si l'observateur peine à saisir les logiques participatives au sein des structures, ce n'est pas parce que la participation y est inexistante, mais plutôt parce qu'elle se dissimule dans les interstices de la relation éducative. En effet, la participation peine à s'institutionnaliser et à s'inscrire dans la culture organisationnelle. Elle se retrouve bien souvent cloisonnée aux relations qui se tissent entre les professionnels et les parents. Une relation qui se crée au chevet des familles et au sein du domicile, n'offrant pas d'autre choix aux professionnels que de composer et de s'ajuster au contexte qui l'entoure.

Les injonctions à la participation s'expriment ainsi dans un

contexte où les pratiques sont peu harmonisées et où les initiatives et les outillages sont peu structurés à l'échelle des institutions. En l'absence de soutien méthodologique, les professionnels sont amenés à bricoler sans outil. Ce bricolage prend bien souvent la forme d'adaptations constantes aux situations rencontrées. Des adaptations qui se traduisent dans les postures et qui colonisent le champ des savoir-être et de la personnalité. Au-delà de ces ajustements, certains professionnels mettent en place des stratégies pour assouplir le cadre de la mesure bien souvent perçu comme trop formel. Cet assouplissement passe par l'adaptation aux temporalités des parents, les professionnels distinguant alors le *temps de la mesure* et le *temps de la relation*. Il peut également relever d'une mise à distance des objectifs fixés par le juge ou le cadre ASE. Mise à distance au sein de laquelle les parents jouent bien souvent un rôle actif dans la co-construction d'axes de travail pertinents et prioritaires. Cette souplesse n'est pas systématisée et dépend du bon vouloir de chaque professionnel. La participation reste ainsi tributaire de la discrétion individuelle, difficilement pérennisable et peu visible à l'échelle des institutions. En ce sens, les logiques participatives peinent à dépasser des initiatives isolées et à s'ancrer durablement dans la culture institutionnelle.

Le regard des parents sur l'accompagnement

Le troisième chapitre s'intéresse à l'épreuve sensible de la participation du point de vue des parents en considérant leur vécu, leurs stratégies et leur rapport aux professionnels. À travers une démarche compréhensive, le chapitre questionne les motivations et les bénéfices sensibles ou symboliques que les parents trouvent dans la participation ou dans son évitement.

1. Des parcours marqués par la méfiance et la disqualification

Certains parents rencontrés au cours de cette recherche ont une longue trajectoire institutionnelle en protection de l'enfance et relatent des expériences complexes, souvent traumatiques, avec les services. Ils témoignent alors d'un sentiment de disqualification, d'une mise en cause de leur identité et d'une négation de leur propre définition de leur situation. Ce

phénomène touche davantage les mères, cibles privilégiées des interventions, qui sont parfois soumises à des injonctions portant moins sur leurs pratiques que sur leur manière d'être. Ces expériences heurtées conditionnent profondément la nature de la relation établie entre les parents et les services éducatifs. En ce sens, on note que des parents ayant un vécu marqué par des heurts avec les services de la protection de l'enfance tendent à mettre en place des stratégies pour composer, réagir, s'opposer ou contourner les logiques participatives. "Ne pas être en opposition", "faire le canard", "tout dire" sont autant de stratégies mises en place pour répondre aux attentes institutionnelles. Ces stratégies interrogent le sens même de la participation, dans la mesure où, dans ces cas spécifiques, les parents se soumettent aux attentes institutionnelles et participent à la mesure sans que cette participation soit le signe d'une quelconque adhésion. Ici, participer revient principalement à s'émanciper de logiques disqualifiantes et d'assignations à la défaillance parentale.

2. Le rôle décisif de la posture professionnelle

L'adhésion des parents à l'accompagnement est largement conditionnée par les postures adoptées par les professionnels. Un cadre bienveillant, une écoute sincère et la valorisation des compétences parentales sont autant de leviers favorisant l'adhésion des familles à la mesure. Par ailleurs, les parents accordent une grande importance à la transparence des professionnels. Une transparence qui leur permettrait de pouvoir faire évoluer leurs pratiques, mais surtout d'échanger et de confronter les points de vue en cas de désaccord. Ainsi, on note que les postures endossées par les professionnels ont une forte résonance sur la capacité des parents à *jouer le jeu de la mesure*.

Par ailleurs, en fonction des situations, les professionnels peuvent participer à une suppléance institutionnelle en comblant un déficit d'accès aux droits. Le professionnel est alors mobilisé par les familles comme un médiateur institutionnel, apportant une légitimité que les parents ne peuvent pas toujours faire valoir seuls : aide dans les démarches administratives, soutien face aux institutions (école, hôpital,

MDPH, etc.). Ainsi, la mesure peut avoir une fonction de décharge face à la complexité administrative, et cela semble reconnu et valorisé par certaines familles. Au-delà, cette fonction de décharge souligne la façon dont les familles négocient les contours de la mesure pour que celle-ci ait des effets tangibles sur leur quotidien.

3. Les espaces collectifs, entre outil et espace d'expression

Le répertoire d'action en faveur de l'expression des parents est assez restreint au sein du milieu ouvert. Aussi, l'atelier collectif est l'outil le plus couramment utilisé et pensé par les professionnels comme levier favorisant la participation des parents. Alors que ces « espaces concédés » permettent d'offrir un cadre propice à la rencontre et à l'échange tout en favorisant l'établissement d'une relation de confiance entre parents et équipe éducative, ils questionnent la place laissée à l'expression des parents au sein des services. En effet, loin d'être pensés et matérialisés comme des espaces autonomes, organisés *par* et *pour* les parents, les ateliers sont souvent mobilisés comme des "outils" au service de l'accompagnement. Cela amène à une conception des initiatives collectives comme des outils de travail *avec* mais également *sur* les parents et leurs compétences, ce qui questionne la nature même de leur portée participative. Pour autant, et au-delà de ces objectifs éducatifs, on note que les parents se saisissent de ces espaces pour partager leur expérience et se conseiller entre pairs, faisant ainsi naître des formes embryonnaires de pair-aidance. Autrement dit, ils se saisissent de l'espace pour en faire quelque chose de plus que ce à quoi il était initialement destiné. Ainsi, la façon dont ils mobilisent les initiatives collectives participent au déploiement progressif d'une culture participative au sein de l'institution. Ces initiatives restent néanmoins fragiles, bien souvent portées par des professionnels volontaires et sans véritable ancrage institutionnel.